

Calcul de l'ensemble des revenus 2015

couple marié avec 3 enfants)

Total des salaires et assimilés 117478€
(32107 + 85371)

Revenus de capitaux mobiliers déclarés 422€

Revenus fonciers nets 2001€

Ensemble des revenus 119901€

Nombre de personnes à charge : 3

Nombre de parts pour Sciences Po : 2 + (3x0,5) = 3,5

Calcul du revenu par part : 119901 / 3,5 = 34257€

Droits de scolarité pour l'année 2017-2018 :

Barème Master 8300€

(Palier de 30200€ à 35199€ = 8300€ de droits de scolarité)

Etudiants ayant effectué leur première inscription en 2009-2010 ou postérieurement à Sciences Po

AVIS D'IMPÔT 2016

Impôt sur les revenus de l'année 2015

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Total des salaires et assimilés ²	32107	85371	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3210	- 8537	
Salaires, pensions, rentes nets.....	28897	76834	105731
Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			422
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			303
Revenus fonciers nets.....		2001	2001
Revenu brut global			108035
CSG déductible.....			- 21
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰			
Versements épargne retraite déclarant 1.....		2040	2040
Versements épargne retraite déclarant 2.....		2040	2040
Total des charges déduites ¹¹			- 4080
Revenu imposable			105935
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			* 13216
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵			
Dons aux oeuvres.....	764	764	504
Total des réductions d'impôt ²⁰			- 504
Impôt sur le revenu net avant corrections			12712
Impôt total avant crédits d'impôt			12712

Suite en page suivante >>>

RESIDENCE EXCLUSIVE			RESIDENCE ALTERNÉE						
SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CELIBITAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
M		3							4.0